



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal  
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et  
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

## COMPTERENDU

Réunion du Comité Directeur

Vendredi 03 novembre 2017

### Présents :

Mmes CASSAIGNEAU - CLAMENS - LOZANO - MONDRAGON -  
RATHBERGER - ROUGES - SARMAN

Mrs ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA - BEIGNON - CARLE -  
DALLIER - DUCASSE - DEBEZI - GALIANO - HUGUET -  
JURADO - JOUANY - LE BOT - LE MANACH - PINAUD -  
RICARD - VIGNERES

### Absents excusés :

Mrs LACROUX - NEVEU - AZEMA - HUGUET

Bonjour à toutes et tous, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

Une pensée amicale pour Patrick qui a été confronté cette semaine au décès de son papa. Toutes nos pensées vont vers lui et sa famille en ces moments de douleur immenses.

Qu'il me soit permis de rappeler ici que Thierry et Christine sont toujours confrontés aux affres de la maladie et même si Christine n'est plus élue du CD 31, je pense souvent à elle et sa famille.

Pour Thierry s'est différent. Il fait toujours partie de notre famille, bien sûr que le secteur du Grand Lauragais peut coopter une personne pour pallier à cette absence mais le remplacement de Thierry ne sera définitif que lorsqu'il ne se sentira plus en capacité de nous aider et revenir. Ce jour, croyez-moi, je l'apprends.

Être bénévole ce n'est pas seulement être élu, mais cela doit partir d'une conviction profonde que le monde associatif, est un monde d'entraide, de solidarité et de valeurs humaines pour ne pas dire humanistes. L'exclusion ou le rejet n'appartiennent pas à mon vocabulaire, si je peux par mon attitude aider des personnes à passer des étapes alors je ne serai pas simplement un président mais un homme de valeurs.

Heureusement nous avons, même si nous n'y sommes pas pour grand-chose, de belles surprises : 2 titres de champions de France des Clubs qui viennent garnir notre vitrine. C'est bien pour le Département, c'est bien pour nos clubs, pour nos joueurs et toutes les personnes qui s'en occupent.

Le travail fait en direction des jeunes est payant, il montre qu'un projet sportif ambitieux, encadré peut produire des résultats. Pour faire un département, il faut de tout mais il est certain que la réussite de l'un rejaillit sur tous et nous devons nous en inspirer.

Le travail concerté d'AVENIR 31 et des clubs est un challenge important car il doit permettre de densifier le tissu des écoles de pétanque et de clubs formateurs afin que tous les jeunes profitent de cet élan et de ce travail. Il faut accentuer le travail en direction des jeunes retenus dans les diverses sélections afin qu'ils puissent bénéficier encore plus d'outils pour grandir et être performants lors des échéances olympiques.

Les vétérans ont démontré qu'ils étaient toujours là et qu'il fallait compter sur eux. Mais entre nos jeunes et nos vétérans, il y a bien d'autres catégories et j'attends d'eux la même notion de représentativité tant au niveau de leurs clubs et que du département.

Cette notion n'est l'apanage de quelques-uns, tout le monde qui doit aller dans ce sens. C'est pour cela que les divers championnats de Clubs doivent être notre priorité, c'est dans ces épreuves que se forgent l'esprit club au détriment du seul parcours individuel.

Michel LE BOT

### *1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2017*

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

### *2- Compte rendu réunion du Comité Régional du 1<sup>er</sup> octobre 2017*

Samedi 30 septembre à la Maison de La Pétanque, le bureau directeur du comité régional, les vice-présidents, Patrick VERDIER (CD48), Marie-Madeleine CLAMENS (CD31), le secrétaire-adjoint, Marc NOGARET (CD12), le Trésorier Général, Laurent ROUGIER (CD82) s'est réuni à la demande de son Président, Alain VALERO. A noter l'absence des représentants du CD34 (secrétaire général et trésorière-adjointe).

Deux points essentiels aux yeux d'Alain Valéro Président du CR Occitanie ont été évoqués :

- les difficultés qu'il rencontre avec le CD66 et l'intervention de membres élus de la Fédération afin que le CD66 signe le traité de fusion. Démarche dont le président du CD66, M. Jean-Pierre VIRGILI s'était acquitté quelques jours plus tôt.

- le fonctionnement du Comité Régional Occitanie qui s'est résumé à la relecture du Règlement Intérieur de ce dernier, du rôle et fonctionnement des Commissions Territoriales, ce qui fut long et fastidieux.

- la trésorerie du Comité Régional

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre, c'était au tour du Comité Régional de se retrouver à 10h, toujours à Toulouse. Un grand moment fut consacré à l'intervention de M. Jean-Yves PERONNET sur la professionnalisation de l'ETR sur le plan régional et le coût représenté par l'embauche d'un Conseiller Technique Régional. Un autre sujet pris beaucoup de temps, la part Régionale dans le prix des licences, le propos étant d'harmoniser la part réservée sur les licences aux Commissions Territoriales (3.30€ en MP et 2€ en LR) Si l'acceptation de cette proposition par les comités de LR, lors d'une réunion du 12 octobre 2017 semblait évidente pour Alain VALERO et Patrick VERDIER, la réunion de la C.T LR devait les ramener sur terre puisque cette proposition fut rejetée à l'unanimité.

### *3- Compte rendu réunion de la CTMP des 28 & 29 octobre 2017*

La réunion du samedi matin était consacrée essentiellement à la réunion des Commissions, Compétitions, Arbitrage, ETR, Finances et Féminines et à la présentation de leurs propositions

La réunion du dimanche fut une longue journée de travail avec beaucoup de sujets abordés et discutés, malgré des informations qui nous arrivent trop tôt ou trop tard, donnant à chacun un sentiment d'inachevé.

🚩 Michel LE BOT : la réunion du Comité Directeur de la Fédération est le 23 novembre 2017

Le président rappelle que les Commissions Territoriales ont pour mission de mettre en œuvre la politique sportive définie par le Comité Régional. Or, à ce jour, pas de nouvelle du comité régional et la Commission territoriale Midi-Pyrénées fait au mieux pour faire vivre les compétitions existantes sur son territoire.

🚩 Francis RICARD fait un bref compte rendu de la commission compétition de la CTMP :

➤ Création d'un CRC vétéran avec une phase championnat à la demande de la FD qui demande qu'à partir du moment où existe un CNC, le même brassage doit se faire au niveau régional. La

commission sportive a proposé de créer (au niveau de l'ancien ¼ de finale) un championnat Régional à 4 équipes pour le Nord Midi-Pyrénées et 4 équipes pour le sud Midi-Pyrénées. Les 4 équipes du nord tout comme les 4 du sud se rencontrent en 3 matches, ce qui fait bien un championnat à partir duquel, nous avons les ½ finales et finale.

Du fait d'une journée supplémentaire, cela crée un surcoût, évalué par le trésorier de la CTMT à environ 1200€.

➤ Il appartient à la Commission Compétitions de la CTMP de superviser toutes les compétitions, sportives, jeunes, vieux, féminines y compris les jeunes en concertation avec l'ETR.

Pour les jeunes : Un championnat à 32 équipes en cadets, minimes et 16 équipes en juniors avec un système de qualification un peu flou, des poules de 4, en élimination directe et les finales pas jouées du fait que les deux équipes finalistes sont qualifiées au France, fut la proposition de travail présentée par l'ETR, le samedi après-midi.

Lors de la présentation des propositions des commissions du dimanche matin, celle de l'ETR a été retoquée au motif que les championnats de France se jouant en groupe de 6, la logique voulait que les jeunes soient préparés dans les mêmes conditions. Après discussions et tour de table ... statu quo !

#### 4- Harmonisation du Calendrier 2018

Beaucoup de points positifs dans le sens où les calendriers de secteur sont beaucoup mieux préparés qu'ils ne l'étaient auparavant, les consignes étant dans l'ensemble mieux respectées et donc notre tâche s'en est trouvée fortement simplifiée. Trois points ont plus particulièrement retenu notre attention :

1) Le Challenge JP Cuquel organisé par le club de Tournefeuille avec des tours qualificatifs et une finale qui n'est pas qualifié de "Régional" comme le prévoit nos dernières décisions départementales. Après un tour de table, le Comité Directeur vote à l'unanimité que les règles et normes de dotations du Jeu Provençal soient identiques à celles de la Pétanque. Le responsable du secteur devra faire remonter l'information au président du Club pour mise en conformité.

2) Présentation par le groupe ayant conduit l'harmonisation du calendrier de situations problématiques, le Président rappelle que :

- seules les associations dûment affiliées à la Fédération peuvent organiser des compétitions officielles,
- les associations créées pour promouvoir notre discipline dans les secteurs ne peuvent se substituer aux clubs pour organiser des compétitions (qualificatifs ou concours), car elles seraient de fait en concurrence avec les clubs du secteur ce qui n'est pas acceptable.

A l'unanimité, le Comité Directeur valide la proposition du Président à savoir : les secteurs concernés (Comminges et Toulouse) doivent respecter les règles rappelées ci-dessus et donc proposer l'organisation des compétitions qu'ils avaient sollicitées à des Clubs de leur secteur. Par ailleurs, si par cas des qualificatifs ne pouvaient être organisés dans un secteur donné faute de clubs organisateurs, les joueurs seraient donc privés de places qualificatives aux championnats départementaux. Il serait regrettable d'en arriver là.

3) Le 14 juillet 2018 le club de Cazères a fait une demande de Régional. Le Comité Directeur demande au Président d'adresser un courrier au Club avec la modification de la compétition de Régional en Départemental afin d'éviter que des compétitions placées historiquement à cette date ne soit lésée par une candidature tardive. Les membres du Comité soulignent que si les dates des Régionaux étaient connues suffisamment tôt, le problème ne se serait pas posé de la même façon. Il faut donc envisager d'avancer la date de retour des demandes des régionaux au Comité.

#### 5- Bilan des CZC - CDC & CRC

✓ En CZC, la participation totale 2017 est de 11 493 joueurs sur les 5 tours. Nous restons dans la même ligne que 2016.

Dans l'ensemble, tout c'est bien passé sauf un problème suite à un incident technique lors de la dernière

journee dans la zone Pibrac / Grenade (coupure de courant). Nous devons remercier le jury qui a pris une decision conforme aux regles. Suite a une contestation d'un club et apres les verifications faites par Jean-Bernard Vigneres sur le positionnement des equipes dans le graphique au moment de l'interruption du concours, le classement a ete refait et publie.

\*\*\*\* RAPPEL FINALE CZC\*\*\*\*

- Les feminines ne peuvent pas jouer en D1, D2 ou D3 (decision du Comite d'octobre 2015).
  - La tenue avec logo d'appartenance du club est obligatoire
  - La liste des grillés va être mise à jour pour les CZC et publiée sur le site
  - Trophées tournants CZC à récupérer :
    - CZC1, Buffebiau
    - CZC2, Blagnac Ramiers
    - CZC3, Soupetard
    - Division féminine, Cazères
- ✓ CDC
- Les tenues identiques sont obligatoires
  - Les trophées tournant à récupérer il en manque 1, celui de Daux

✓ CRC

- en CRC1 : Saint-Alban est en attente de barrage de descente. Saint-Lys se maintient tout comme Labarthe de Rivière. Aspet est en attente de barrage de descente en fonction des résultats de ce week-end en CNC.
- CRC2 : Daux est en finale, Launaguet se maintient. Muret Saint-Jean est en attente de barrage de descente.
- CRC féminin : le TPO et Launaguet sont en finale. Fenouillet et His se maintiennent
- CDC Vétéran : club la Digue est déjà en CDC Vétéran ne peut supporter deux équipes en CDC Vétéran Francis Ricard propose que l'on fasse monter le club suivant. Proposition acceptée.

#### 6- *Finale Hivernal JP du CD31 du 18/11/2017*

Il est complet depuis un petit moment avec trois équipes en liste d'attente. Le tirage se fera lundi prochain. Denis JURADO regrette que cette belle compétition n'attire pas plus d'équipes de notre département. Il n'y a pas besoin d'un Délégué pour la finale.

#### 7- *Congrès Départemental 2017*

Les travaux sur la préparation logistique de ce rendez-vous suivent leur cours : accueil des congressistes et restauration. Tout est calé. Le président félicite les représentants du secteur de Carbone qui ont réalisé une présentation des lieux (salle, accès etc.) très précise ce qui a été un gain de temps.

#### 8- *Point de la Trésorerie*

##### Point des licences

A ce jour notre département enregistre 11 928 licences tous secteurs confondus pour 12 046 licences en 2016 soit 118 licences de moins soit à peine 1%.

##### Point des lignes budgétaires

Certaines dépenses (achats ordinateurs pour les secteurs, achats de lecteurs de licences, budget communication avec la création du nouveau site, les tenues vestimentaires pour les élus etc. soit environ 24 000€) faites cette année mais qui le sont pour des services ou matériels qui ont vocation à durer sur la durée du mandat, seront lissées.

Le Trésorier général demande aux secteurs qui ne l'auraient pas fait de lui transmettre rapidement, leur bilan comptable et les pièces justificatives.

## 9 - Questions diverses

### Michel LEBOT

- a été sollicité par M. DELAHAYE (qui accompagne son fils Adrien, sélectionné par la FD pour participer au Championnat du Monde jeunes en Chine) pour une aide financière du CD31 pour son voyage. La FD lui a obtenu un billet à tarif préférentiel mais le reste à charge est encore important. Un jeune du CD 31 retenu en équipe de France ne se présente pas tous les jours (même si on peut l'espérer). Après un tour de table, avec 9 voix pour, 6 contre et 6 abstentions, une aide de 300 € sera versée à M. DELAHAYE.

- dans le même ordre d'idée, a reçu la participation financière de 800€ de la FD pour la participation du Club de Saint-Alban au CNC jeunes.

### Frédéric DEBEZI

- un club renait de ses cendres, la Boule d'Argent à qui nous souhaitons la bienvenue.

- fait le compte rendu de la réunion de la Commission jeunes du 12 octobre (voir annexe).

Le trophée départemental jeunes aura lieu le 24 novembre 2018. Un appel à candidature en direction d'un club bénéficiant d'une structure couverte et centrée par rapport à notre département, est lancé pour recevoir cette manifestation.

Le CDC jeunes qui marche bien en HG (environ 10 clubs par catégorie) aura lieu à une date fixe le 25 mars avec une date butoir des barrages le 05 mai puis la finale le 30 juin 2018. Les inscriptions devront se faire avant le 18 février 2018 pour un tirage des rencontres le 04 mars.

Les feuilles d'inscriptions seront adressées aux clubs avec les documents du congrès Départemental.

Aux questions :

- Serait-il possible de mettre en place une compétition chapeauter par le CD31 pour la 1<sup>ère</sup> année tout comme cela a été fait pour le jeu provençal avec plusieurs sites qualificatifs et une grande finale ?

Réponse : Cette expérience a déjà été menée par le passé et s'est soldée de la façon que nous connaissons. Si des clubs veulent s'associer et mener à bien ce projet pourquoi pas. Le comité regardera s'il y a lieu ou pas de participer.

- Souhaiterait qu'une demande soit faite à la CT Midi-Pyrénées pour la création d'une compétition jeune identique à la structure du Femina.

Réponse : lors de la réunion de l'ETR au sein de la Commission Territoriale MP, l'ETR s'est montré peu favorable à une telle manifestation au motif qu'il y avait trop de compétitions jeunes dans la région (dommage que cette proposition n'ait pas été présentée en Comité Directeur de la CTMP ...).

### Gilbert DUCASSE

- s'inquiète de la réception des diplômes et médailles en vue de récompenser les bénévoles. Marie-Madeleine CLAMENS a récupéré les diplômes de bronze et les médailles auprès du Président du Comité Régional, M. VALERO le 1<sup>er</sup> novembre et sont à disposition des secteurs dans le bureau du secrétariat. Quant aux diplômes d'argent et d'or, ils feront l'objet d'un autre envoi du fait d'un léger retard dans leur édition par la FD.

Le président rappelle que les demandes de médailles de bronze, d'argent et d'or relèvent d'une procédure Fédérale, elles sont nominatives et ne peuvent être faites au nom d'un club.

✚ Denis JURADO

- demande si l'équipe vétérans de la BJ Colomiers Championne Départementale, Midi-Pyrénées et France recevra un diplôme ou autre reconnaissance.

Réponse du président : au niveau régional et national, c'est le Club qui est honoré mais pas les joueurs. Maintenant le Comité peut faire un diplôme départemental à ces joueurs.

✚ Francis RICARD

- exprime le souhait que les membres du Comité tous susceptibles d'être appelés à être Délégués sur un CDC ou un CRC féminin soient formés au règlement du tir de précision.

- s'interroge sur la continuité du championnat de secteur qui qualifie d'office au championnat de l'année suivante. Il est fort à parier qu'en 2019, nous nous orientons vers des championnats départementaux à 64 équipes à un seul tour. Si nous maintenons huit équipes championnes secteurs + les deux équipes championnes HG, il ne reste plus que 54 équipes à qualifier. Si on "bloque" autant de places, les finales de nos championnats de secteurs n'auront plus lieu d'être et s'arrêteront à la qualification départementale.

Nos champions secteurs 2018 doivent savoir si cette mesure sera reconduite et comment. Le président invite la Commission Compétition à travailler sur le sujet.

✚ Jean Bernard VIGNERES

- demande confirmation du prix des mutations, 30€ pour les mutations internes et 50 pour les mutations externes.

- demande des explications sur le certificat médical

Réponse du président : le certificat médical lié à une licence prise en 2017 court jusqu'à fin 2019. Toute demande de nouvelle licence doit être accompagnée d'un certificat médical et est assujettie à la présentation d'une pièce d'identité et de justificatif d'adresse du demandeur, il en va de la responsabilité de chacun.

A la demande de licence, le joueur doit remplir une attestation confirmant avoir répondu non à toutes les questions posées sur le questionnaire de santé joint à la demande de licence, à charge pour les responsables de secteurs de conserver l'attestation.

Le président du club récupère tous les documents pour établir une licence, support de demande + ancien support+attestation du demandeur **ET** un bordereau sur lequel le président de club certifie avoir eu en sa possession tous les documents lui ayant permis d'établir une licence à tel joueur.

- quand sera connue la classification des joueurs pour 2018 ?

Le président informe que Geslico, site officiel de la FD pour le traitement des licences sera fermé de mi-novembre à mi-décembre 2017 pour mise à jour et calcul de la classification. Durant ce délai, aucune licence ne pourra être saisie.

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 11h45**

**La prochaine réunion est fixée au 01 décembre 2017 à 20h**

Le Président du CD 31,  
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,  
Marie-Madeleine CLAMENS.

